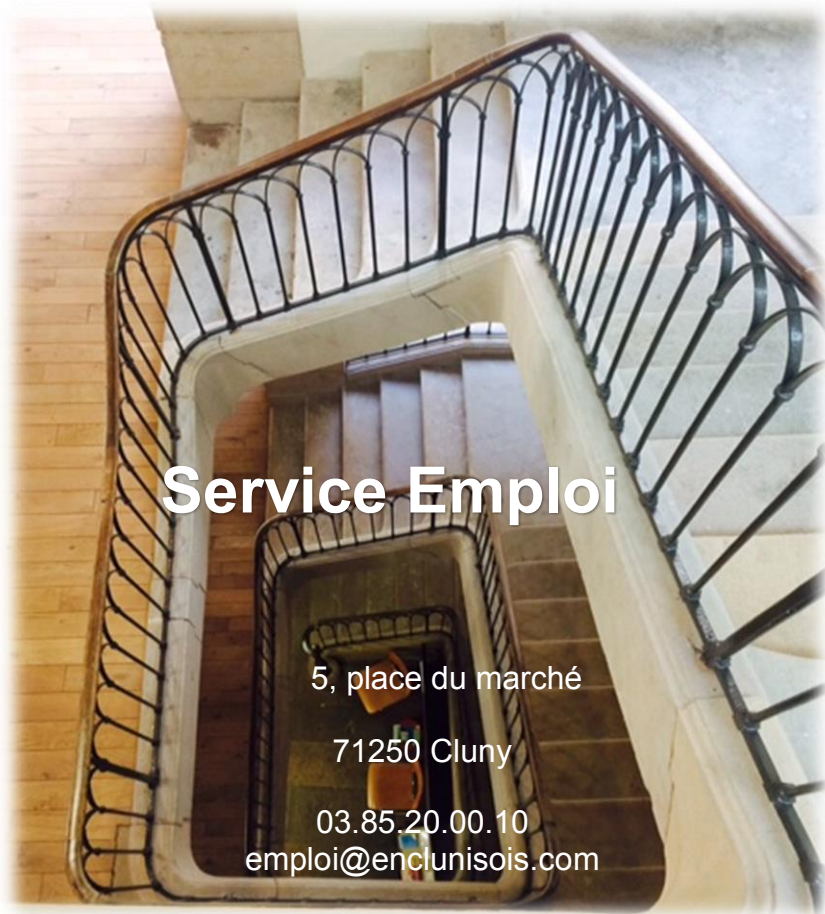
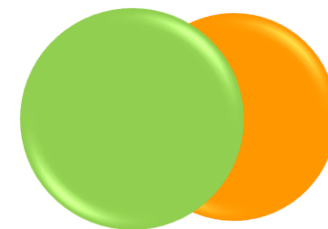


SERVICE EMPLOI
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
CLUNISOIS



5, place du marché
71250 Cluny
03.85.20.00.10
emploi@enclunisois.com



Service Emploi

5, place du marché
71250 Cluny
03.85.20.00.10
emploi@enclunisois.com

Le mot du Président



L'emploi est au cœur des préoccupations des habitants, en Clunisois comme partout ailleurs. Disposer d'un emploi, ce n'est pas simplement se donner les moyens de "gagner sa vie" ; c'est aussi entrer en relation avec les autres, faire œuvre utile à la société, se protéger contre les différents risques de la vie... La solidarité et le développement économique sont les missions essentielles de la Communauté de Communes. L'emploi est donc sa priorité absolue.

Le service emploi formation de la communauté de communes du Clunisois, est l'antenne Locale de la Mission Locale des Jeunes du Mâconnais.

A ce titre, si vous avez entre 16 et 26 ans, vous pouvez solliciter un accompagnement par la Conseillère Insertion. Vous pourrez ainsi bénéficier de conseils en matière d'emploi et de formation : travailler les outils de techniques de recherche d'emploi (Curriculum-vitae, lettre de motivation, préparation aux entretiens) tout comme les volets logement, santé, mobilité, citoyenneté... etc.....

Pour le public de plus de 26 ans, ces problématiques sont prises en compte par L'Espace Recherche Formation Emploi ou par le Relais de Services Publics.

Ce petit guide vous permettra de bien comprendre ce que nous proposons pour vous accompagner et vous offrir des clés vers l'activité et l'emploi. Des professionnels identifiés, disponibles et compétents, vous accueilleront dans notre toute nouvelle "Maison de Services au Public". N'hésitez pas à venir à leur rencontre pour construire avec eux le parcours qui vous conviendra le mieux.

*Jean-Luc Delpuch,
Président de la Communauté de communes du Clunisois*

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Le PLIE assure des permanences au sein de la Communauté de Communes du Clunisois.

Il propose un **accompagnement individualisé et renforcé** des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

L'entrée dans le PLIE, soumise à une orientation du conseiller Pôle Emploi, est un **acte volontaire** du participant, auquel est alors affecté un référent unique de parcours, dont les missions sont d'établir un diagnostic des compétences, des difficultés et des attentes du participant, de co-instruire son parcours d'insertion et d'en coordonner les étapes, puis d'assurer un suivi dans l'emploi durant les six premiers mois.



Les services Pôle Emploi

Inscription : vous pouvez faire votre inscription de demandeur d'emploi, en ligne, gratuitement, grâce à la **borne informatique** située au rez de chaussée de la maison services d'accueil au public.

Accès selon les horaires d'ouverture de la MSAP

Votre actualisation et vos paiements selon le calendrier ci-dessous :

	Actualisation	Paiement au
Janvier 2016	du 28/01/2016 au 15/02/2016	01/02/2016
Février 2016	du 26/02/2016 au 15/03/2016	01/03/2016
Mars 2016	du 28/03/2016 au 15/04/2016	04/04/2016
Avril 2016	du 28/04/2016 au 15/05/2016	02/05/2016
Mai 2016	du 28/05/2016 au 15/06/2016	01/06/2016
Juin 2016	du 28/06/2016 au 15/07/2016	04/07/2016
Juillet 2016	du 28/07/2016 au 15/08/2016	01/08/2016
Août 2016	du 28/08/2016 au 15/09/2016	01/09/2016
Septembre 2016	du 28/09/2016 au 15/10/2016	03/10/2016
Octobre 2016	du 28/10/2016 au 15/11/2016	02/11/2016
Novembre 2016	du 28/11/2016 au 15/12/2016	01/12/2016

Relais Services Publics



Le Relais Services Publics est un service polyvalent, destiné à accueillir, informer et orienter les habitants de la Communauté de Communes sur tous types de problèmes : allocations, santé, logement...

Le Relais Services Publics vient également en appui au service Emploi de la Communauté de Communes sur des questions relatives à l'emploi et à la formation (utilisation du site pôle-emploi.fr, aide à la rédaction de Cv ou de lettre de motivation...)

La plupart des administrations étant localisées dans l'agglomération Mâconnaise, le Relais de services publics est conventionné par un bon nombre d'entre elles pour offrir aux habitants clunisois un premier contact sur leur territoire.

Conventionné par 7 organismes, le RSP pourra vous informer et vous informer sur les sujets suivants : allocations, santé, logement, emploi, internet, retrait, impôts... L'agent médiateur pourra répondre à vos attentes depuis le relais de services publics, ou vous aidera à entrer en contact avec les services spécialisés.

Boris CHEVROT médiateur

Mylène GALIMI

03.85.20.00.11

06.82.39.15.43

rspclunisois@orange.fr

Mardi 9h-12h 13h30-17h30
Mercredi 9h-12h 14h-18h
Jeudi 9h-12h
Vendredi 9h-12h

Point Relais Mobilité du Clunisois

Vous avez trouvé un emploi ou une formation et vous avez besoin d'un moyen de transport ?

Le Point Mobilité du Clunisois vous propose la **location d'un véhicule à un tarif de 5 euros par jour calendaire. Sur présentation** de votre contrat de travail ou du justificatif d'entrée en formation vous pourrez bénéficier d'une des trois voitures citadines **ou de la** voiture sans permis.

Conditions :

Permis de conduire en cours pour les voitures

BSR obligatoire pour les personnes nées après le 1er Janvier 1988 pour la voiture sans permis

Paiement de la caution 250 euros plus caution propreté et essence 50 euros.

La location limitée à 3 mois par année civile.

Adressez-vous à **Virginie PLANE**, référente Point Mobilité, ou à votre conseiller

Tables des matières

◆ Le mot du président.....	2
◆ Informations Pratiques.....	3
◆ La Mission Locale.....	4-5
◆ L'ERFE.....	5
◆ Relais Services Publics / Point Mobilité.....	6
◆ Plan Local pour Insertion et Emploi.....	7
◆ Pôle Emploi.....	7

Informations Pratiques

SERVICE EMPLOI

Horaires d'ouverture

Lundi	9h-12h15	13h30-17h45
Mardi	9h-12h15	13h30-17h45
Mercredi	9h-11h30	Fermé
Jeudi	9h-12h15	13h30-17h45
Vendredi	9h-12h15	13h30-17h45

CONTACTS :

Françoise BOISSELMON

Conseillère en insertion sociale
Et professionnelle

Référente Mission Locale et ERFE
emploi@enclunisois.com

Virginie PLANE

Chargée d'accueil

contact@enclunisois.com

Mission Locale



Le concept des Missions Locales est l'approche globale, C'est-à-dire l'indissociabilité des dimensions professionnelle et sociale.

Conformément à l'article 13 de la loi de programmation pour la cohésion sociale, elles s'adressent à tous les jeunes de **16 à 25 ans** qui rencontrent des difficultés, notamment en matière d'accès à l'emploi ou à la formation.

Les Missions Locales sont chargées d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'aider les jeunes actifs de 16 à 25 ans en démarche d'insertion professionnelle et sociale selon les axes suivants :

Informer

- ✓ Un accueil personnalisé et de proximité.
- ✓ De l'information ciblée et diversifiée.

Orienter

- ✓ Accorder les attentes des jeunes avec les réalités des entreprises.
- ✓ Remédier aux projets peu ou non définis.
- ✓ Réorienter le parcours de formation initiale.
- ✓ Orienter vers des secteurs d'activité voisins.

Accompagner

Les éléments fondamentaux d'un accompagnement réussi dans un parcours d'insertion:

- ✓ L'indispensable volontariat du jeune.
- ✓ Le "contrat" individualisé entre le jeune et son conseiller.
- ✓ L'approche globale de chaque situation.

Mobiliser

L'ensemble des solutions existantes en matière de formation, d'emploi et de vie quotidienne (animation de réseaux de partenaires) seront mobilisées par le conseiller Mission Locale.

Observer

Les situations des jeunes et, être, force de proposition pour la mise en place de nouveaux dispositifs d'insertion afin de répondre au mieux aux difficultés des jeunes sur un territoire donné. (Ingénierie de projet - observatoire expertise).

Mais avant de postuler à une offre d'emploi, vous pourrez, en individuel ou en collectif, bénéficier des services de **l'atelier de recherche d'emploi** afin de présenter au mieux votre candidature. La Mission Locale vous accompagnera jusqu'à l'embauche.

Au cours d'un entretien individuel vous déterminerez avec votre conseiller les offres d'emploi qui correspondent à votre profil ou vos attentes.

Vous aurez avec lui des rencontres régulières qui permettront de faire le point sur votre situation.

Il évaluera votre niveau, vos capacités, vos compétences acquises à travers l'expérience. Si celles-ci n'étaient pas suffisantes il pourra vous orienter vers des formations.

Des services proposés aux jeunes dans trois domaines : professionnel, social et vie sociale

Définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, recherche d'emploi et intégration dans l'entreprise.

Information sur la santé et accès aux soins, recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome.

Accès aux droits, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Espace Recherche Formation Emploi

Vous avez **plus de 26 ans** vous résidez sur le territoire de la Communauté de Communes, vous avez des questions et des besoins d'accompagnement en matière

D'Emploi :

- ✓ Travail sur le CV et/ou la lettre de motivation
- ✓ Ciblage des entreprises
- ✓ Préparation aux entretiens d'embauche
- ✓ Démarches administratives liées à la situation de demandeur d'emploi : Inscription pôle Emploi, Dossier d'indemnisation, Actualisation, etc....

De Mobilité :

- ✓ Besoin d'un véhicule pour débiter une formation, ou prendre un poste ?
- ✓ Besoin d'un micro crédit acheter un véhicule ou faire des travaux de réparation sur mon véhicule.

De Logement : Vous changez ou souhaitez prendre un logement, face à vos démarches administratives nous pouvons vous accompagner pour la constitution des dossiers, OPAC, CAF, dossiers CILGERE

De Santé : Vous devez faire ouvrir vos droits, constituer un dossier CMU ou CMU complémentaire, vous aidez dans vos relations avec la caisse primaire d'assurance maladie ou la Maison départementale des personnes handicapées. Nous sommes votre interlocuteur.

Tout comme nous pouvons vous apporter notre soutien sur toutes vos démarches administratives.